

Projet d'usine de recyclage des plastiques d'Eastman en Normandie

Réunion publique de clôture de la concertation continue

Mardi 28 mai 2024

Ordre du jour de la réunion

Introduction et objectifs

1. Bilan de la concertation continue
2. Éléments et évolutions clés du projet d'Eastman
3. Prochaines étapes (dont enquête publique)
4. Questions diverses et conclusion

Cocktail de clôture



Les représentants du maître d'ouvrage



Éric DEHOUCK

*Directeur Général d'Eastman Circular
Solutions France*



Godefroy MOTTE

Conseiller expert sur le projet



Cedric PERBEN

Directeur France du Projet

Le mot du garant de la CNDP et du commissaire-enquêteur



Jean-Louis Laure

Garant de la concertation continue d'Eastman, désigné par la CNDP

jean-louis.laure@garant-cndp.fr

CNDP, 244 boulevard Saint-Germain, 75007 PARIS



Philippe Breton

*Commissaire-enquêteur, désigné par la
préfecture*

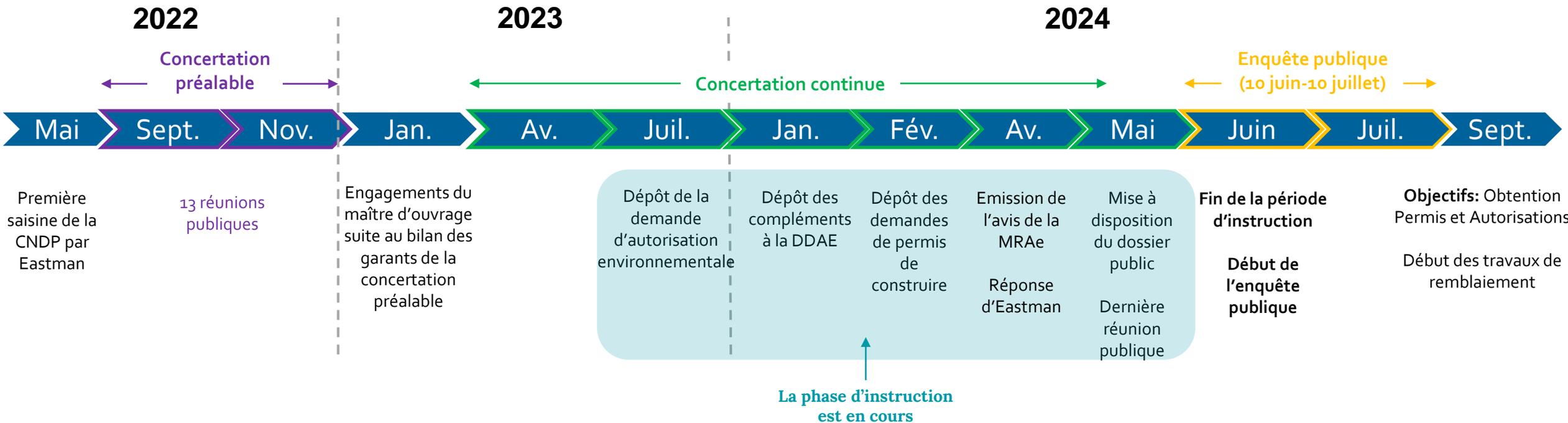


1. Bilan de la concertation continue

1. Point de situation sur le calendrier
2. Les chiffres-clés de la concertation continue
3. Synthèse des thématiques abordées
4. Bilan de la concertation continue par le garant

1. Point de situation sur le calendrier

Un processus au long cours, démarré en mai 2022 et séquencé en 3 temps : (1) la concertation préalable, (2) la concertation continue en parallèle de l'instruction des dossiers, (3) l'enquête publique.



2. Les chiffres clés de la concertation

Concertation préalable

Concertation continue

3 mois de concertation (sept.-nov. 2022)

INFORMER ET DÉBATTRE

4 réunions publiques

- ✓ Ouverture
- ✓ Approfondissement
 - ✓ Webinaire
 - ✓ Clôture

APPROFONDIR ET CONTRIBUER

4 ateliers thématiques

- ✓ Recyclage et économie circulaire
- ✓ Sécurité industrielle et environnement
- ✓ Enjeux énergétiques du projet
- ✓ Économie et emploi

INFORMER, MOBILISER, RECCUEILLIR

4 rencontres

- ✓ RIE d'une entreprise de Port Jérôme
- ✓ Marchés de Lillebonne et Port Jérôme
 - ✓ Lycée professionnel de Coubertin
 - ✓ ISPA d'Alençon

2. Les chiffres clés de la concertation

Concertation préalable

Concertation continue

13 mois de concertation (avril 2023 – mai 2024)

ECHANGER et CONSULTER

- + Avec le public :
 - › **5** réunions publiques : env. **200** participants au total
 - › **4** réunions du comité de suivi
- + Avec les acteurs locaux :
 - › **11** rendez-vous avec la mairie de Port-Jérôme-sur-Seine
 - › **3** rendez-vous avec le Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande

INFORMER et COMMUNIQUER

- + **5** newsletters envoyées
 - › **+300** personnes touchées
- + Site internet
 - › **+40** questions posées et réponses apportées au cas par cas
 - › **220 000** vues
 - › **8** études publiées sur des thématiques d'intérêt pour le territoire, une **vingtaine** en préparation

3. Synthèse des thématiques abordées

› 4 sujets principaux ont **évolué** grâce à la concertation continue



Le remblaiement du terrain

La gestion des rejets olfactifs

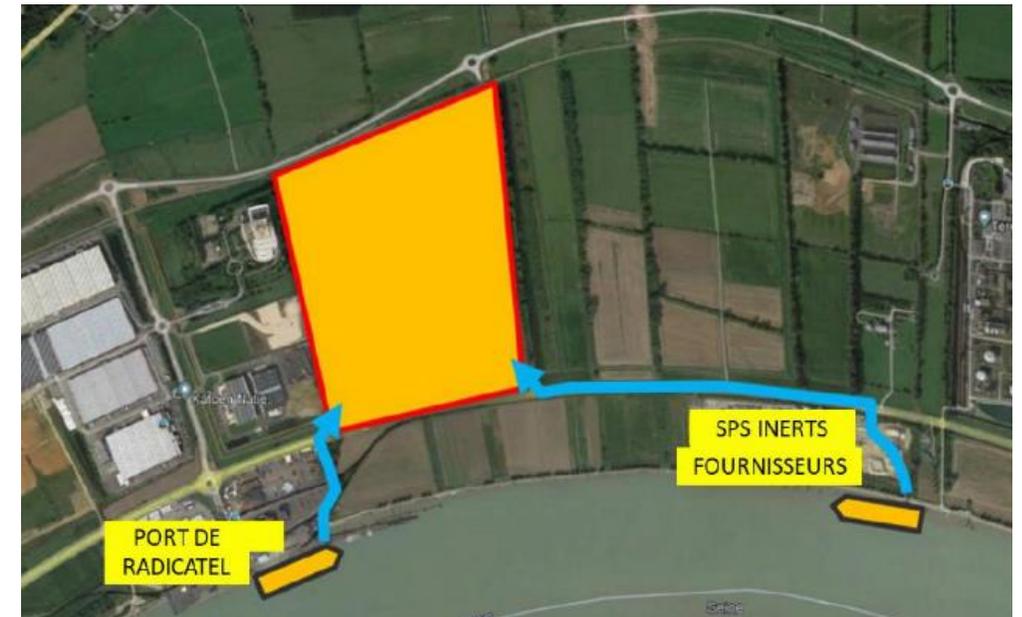
L'insertion paysagère

L'ancrage local d'Eastman

- **Option 1 : Transfert de matériaux de remblaiement par remorques** : Depuis le point d'amarrage, le matériau de remblai est transféré sur le quai à l'aide d'une grue équipée d'un grappin à ciseaux, puis transféré sur le site par des camions à benne.
- **Option 2 : Transfert de matériaux de remblaiement** via une canalisation qui permet de pomper le matériau vers le site.

Choix d'une méthode hydraulique, très utilisée pour des remblais conséquents, qui a 3 avantages majeurs :

1. Absence de trafic routier (40 000 AR en camions évités)
2. Réduction des plannings de travail par une activité 7/7, 24/24 (Réduction de l'usage d'équipements routiers)
3. Réduction des émissions de CO² (entre 500 000 et 600 000 kg de CO² évités)



3. Synthèse des thématiques abordées

› 4 sujets principaux ont évolué grâce à la concertation continue

Le remblaiement du terrain



La gestion des rejets olfactifs

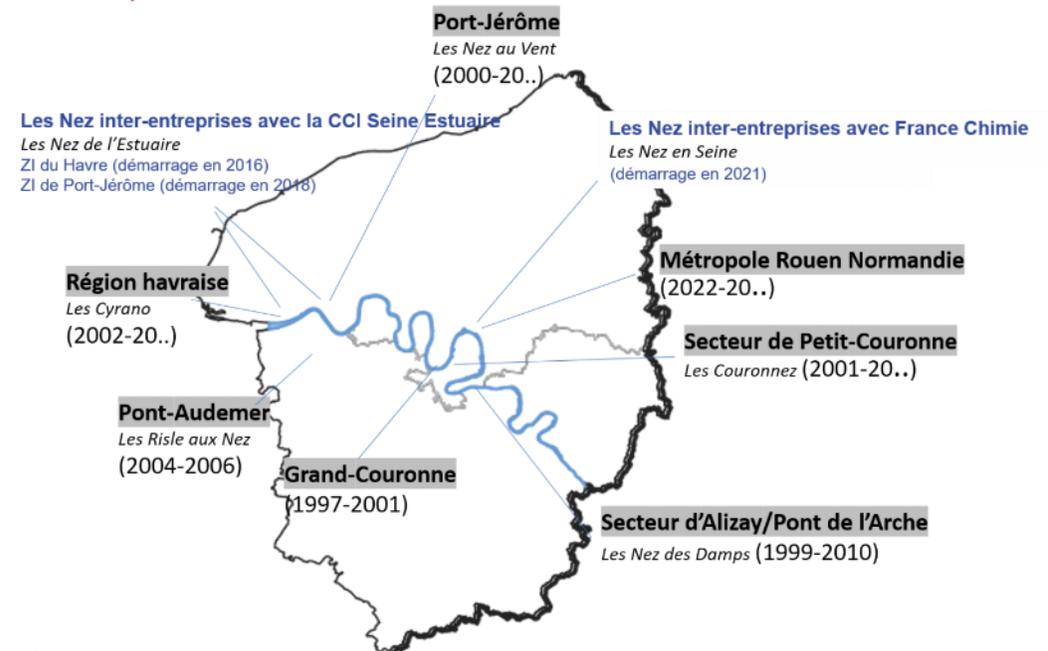
L'insertion paysagère

L'ancrage local d'Eastman

En complément du traitement des fumées par des cheminées spécialisées, Eastman a rencontré l'association Atmo Normandie et s'appuiera sur le réseau des 'Nez' normands.



Les différentes opérations de Nez Normands



Source : Atmo Normandie

3. Synthèse des thématiques abordées

› 4 sujets principaux ont évolué grâce à la concertation continue

Le remblaiement du terrain

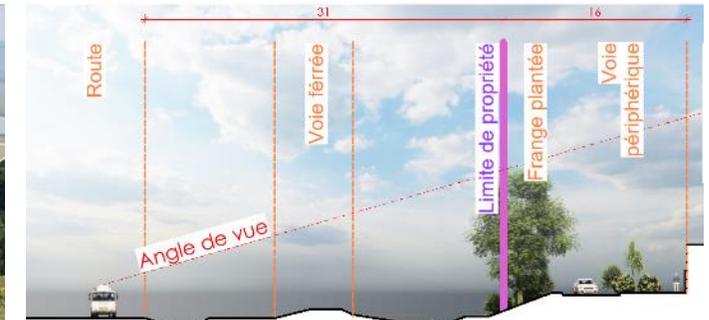
La gestion des rejets olfactifs



L'insertion paysagère

L'ancrage local d'Eastman

Plusieurs échanges d'Eastman avec les acteurs locaux (Parc naturel régional des Boucles de Seine, collectivités locales) ont permis d'affiner le travail d'insertion paysagère du site.



3. Synthèse des thématiques abordées

› 4 sujets principaux ont évolué grâce à la concertation continue

Le remblaiement du terrain

La gestion des rejets olfactifs

L'insertion paysagère



L'ancrage local d'Eastman

Eastman a créé et met à jour régulièrement le site internet. La maison d'Eastman située à Port-Jérôme-sur-Seine a permis à la société de s'ancrer localement.



<https://www.concertation-eastman-normandie.fr/>

4. Bilan de la concertation continue par le garant



« **Eastman s'est conformé**, avec méthode et rigueur, **aux recommandations de la CNDP** et des garants en abordant tous les sujets identifiés et en mettant en œuvre toutes les actions d'information suggérées. »



« Néanmoins **certains aspects sont restés peu approfondis**, par indisponibilité ou insuffisance de données techniques ou incertitudes sur la capacité du maître d'ouvrage à s'engager de façon plus précise. »

→ « Le garant considère qu'à ce stade **la concertation continue s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes d'information**, avec une offre de participation adaptée. »

⇒ *Rapport disponible sur le site internet de la concertation :*
<https://www.concertation-eastman-normandie.fr/documents.html>



Projet d'usine de recyclage moléculaire de plastiques en Normandie porté par Eastman

Rapport n° 1 de la concertation continue
1^{er} février 2023 – 30 mars 2024

Jean-Louis Laure garant désigné par la CNDP

Rapport remis le 5 avril 2024





Questions



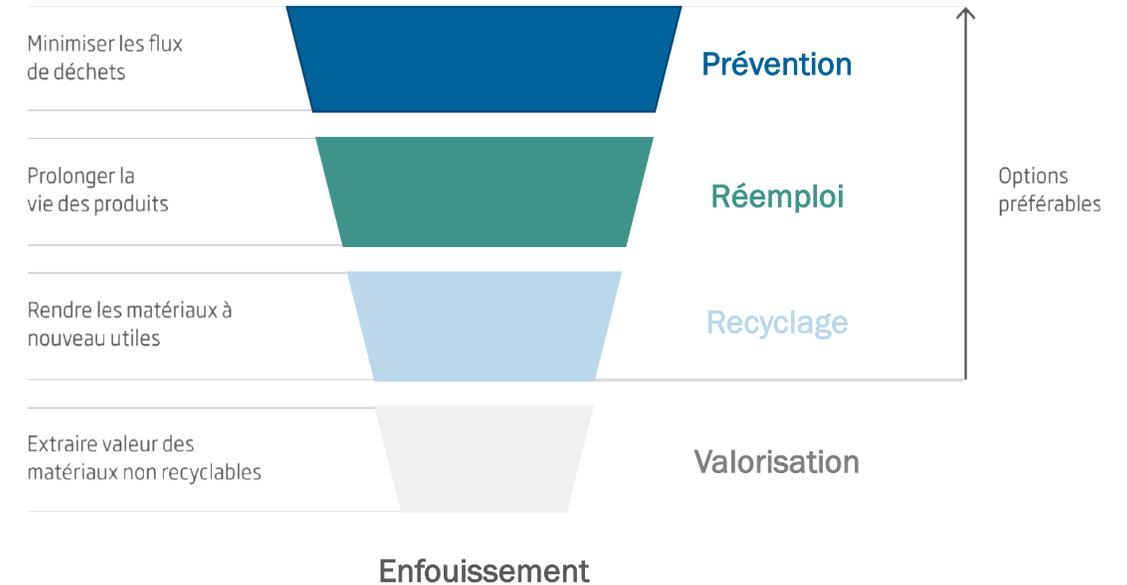
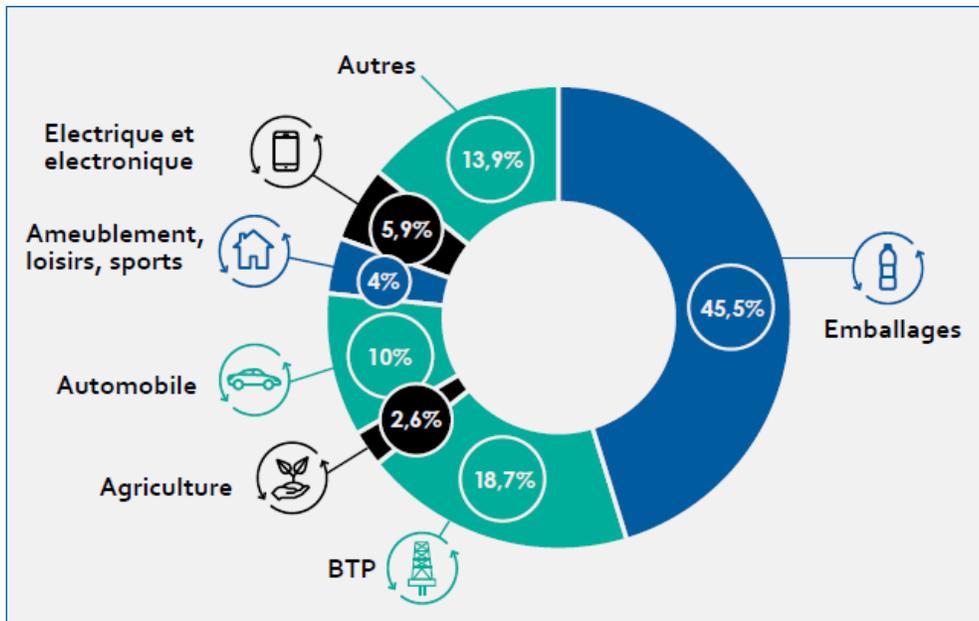


2. Éléments et évolutions clés du projet

1. Un projet modifiant la fin de vie des plastiques...
 - + ... s'appuyant sur une technologie unique et performante...
 - + ... avec une usine déjà opérationnelle sur trois ...
 - + ... offrant un cadre de travail agréable...
 - + ... au sein d'une communauté dynamique
2. L'évolution des chiffres-clés du projet
3. Collaboration avec Veolia

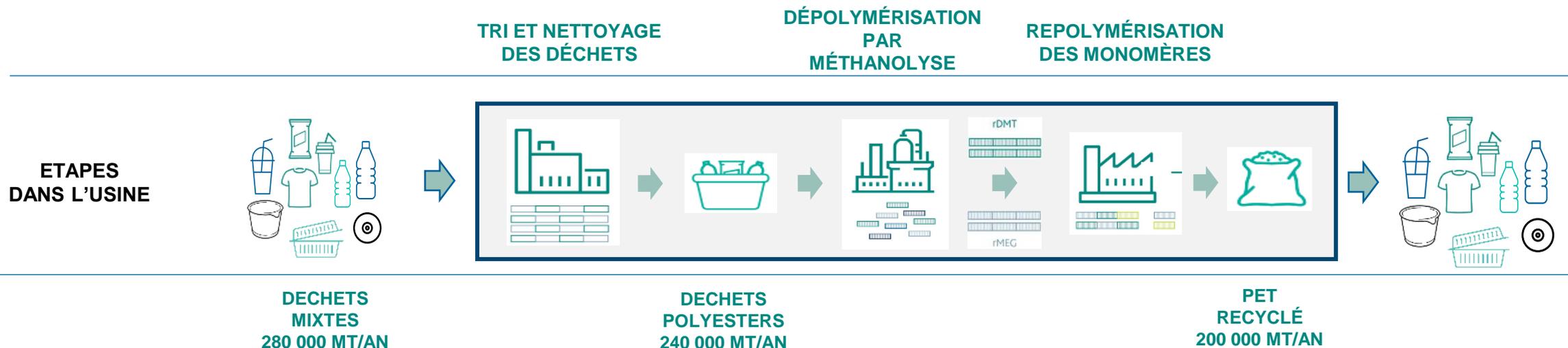
1. Un projet modifiant la fin de vie des plastiques...

Les emballages ménagers et industriels représentent **45% du plastique utilisé en France**, tous les ans. Par emballage, on entend tout ce qui est films plastiques, blisters, barquettes, raviers, pots, bouteilles. Or, l'emballage a une **durée de vie courte** et devient donc assez rapidement un déchet.



La hiérarchisation commence avec la **Réduction**, qui signifie produire moins de déchets. Ensuite, viennent le **Réemploi** puis le **Recyclage** pour revenir à la matière première. **Le procédé d'Eastman s'intéresse au déchet qui ne peut être, ni réemployé, ni recyclé et qui sera incinéré ou enfoui.**

... s'appuyant sur une technologie unique et performante...



Recyclage de matériaux dans une usine complètement intégrée sous la responsabilité d'un seul « opérateur »



Choix du mix énergétique comprenant de la biomasse et de combustibles solides de récupération (CSR) Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte



Pas de compromis sur les performances ;
Qualité identique à la matière première initiale.
Applications alimentaires et médicales.



Bilan GES meilleur que les procédés utilisant des matières premières fossiles.

... avec une usine sur trois déjà opérationnelle ...

KINGSPORT, TN	Traitement de 110 000 tonnes de déchets plastiques par an	Mars 2024
Longview, TEXAS ÉTATS-UNIS	Traitement de 110 000 tonnes par an	Mise en production prévue 2027
Port Jérôme, NORMANDIE FRANCE	Traitement de 110 000 tonnes par an (phase I) et de >200 000 tonnes à l'issue des 2 phases	Mise en production prévue 2027/2028

Usine d'Eastman à Kingsport, Tennessee



... offrant un cadre de travail agréable...



Entrée Nord et vue sur les bâtiments administratifs

... au sein d'une communauté dynamique



Rencontre de proximité à Cabot Carbone



Rencontre de proximité sur le marché de Lillebonne



Maison d'Eastman



Rencontre à l'ISPA d'Alençon



Réunion publique hybride sur la fin de vie des plastiques



Réunion publique de lancement



Atelier sur l'énergie

2. L'évolution des chiffres-clés du projet

Evolutions	Au moment de la concertation préalable	▶	Actuellement (estimatif)	Variation
Volume de polyester recyclé sortant	160 kt dès 2026		> 200 kt (à l'issue des 2 phases)	+25%
Volumes de déchets traités	205 kt par an		240 kt par an (à l'issue des 2 phases)	
Volume d'eau consommée	450 mètres cube/heure 2,19 mètres cube/ heure/ kt traité		390 mètres cube/heure 1,63 mètres cube/ heure/ kt traité	- 13% - 30%
Emplois créés	330 emplois directs 1 500 emplois indirects		357 emplois directs 1 500 emplois indirects	
Construction de l'usine	1 phase Fin prévue en 2025		2 phases (2027/28 puis 2030)	

3. Collaboration avec le Groupe Veolia

- + L'usine d'Eastman consommera de **l'électricité, de la vapeur d'eau et de la chaleur provenant d'un fluide caloporteur.**
- + Afin de répondre à ses besoins en énergie, Eastman a décidé au cours du projet de faire appel au groupe industriel **Veolia** pour l'exploitation de cette chaufferie.
- + Les chaudières seront alimentées par un mix énergétique équilibré de biomasse (**bois-déchets**) et de combustibles solides de récupération (**CSR**).
- + La conception architecturale tiendra compte des ouvrages existants et de la conception de l'usine de recyclage chimique afin d'harmoniser les bâtiments des centrales de production d'utilités avec leur environnement proche.

Visuel prévisionnel de la chaufferie de Veolia





Questions





3. Prochaines étapes

1. Prochaines étapes du projet
 - + Préparation du terrain
 - + Début du recrutement
2. Préparer et participer à l'enquête publique
3. Suivre les avancées du projet grâce au maintien des outils de concertation

1. Prochaines étapes : la préparation du terrain

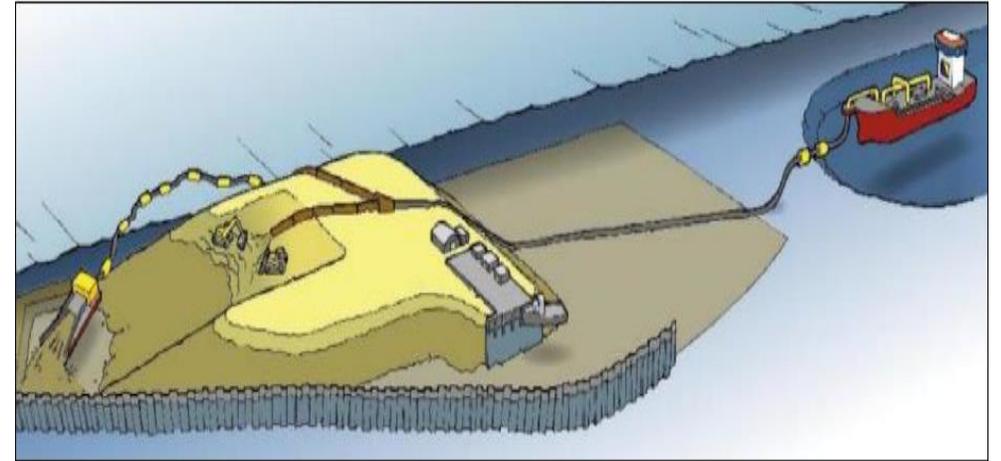
Après obtention du permis d'aménagement et des autorisations environnementales : début des travaux de remblaiement

La zone alluviale se situe à un niveau de +3,8 m NGF(1). Pour des raisons sécuritaires, l'usine sera construite **sur un remblai** qui porte l'élévation au niveau final de +5,77 m NGF.

Méthode hydraulique:

- + Prélèvement du matériau en mer (grave marine), par barge suceuse
- + Transport du matériau par ces barges jusqu'aux abords du site.
Remplacement de l'eau de mer par de l'eau de la Seine durant le trajet jusqu'à l'estuaire
- + Déchargement par pompage du mélange eau/graves via des conduites flexibles et rigides
- + Rejet de l'eau de Seine par conduite en circuit fermé.

⇒ Peu d'impacts en termes de trafic routier si ce n'est entre les berges et le site (**trajets courts** et hors des routes fortement empruntées).



Déchargement par pompage via des conduites flexibles et rigides



Exemple de traversée de route par pont tubulaire avec caisson

1) Nivellement général de la France. Appellation de mesure de l'altimétrie d'un bâtiment en fonction du niveau de la mer en France métropolitaine.

1. Prochaines étapes : formation et recrutement

Formation

- + Structuration de la formation grâce à l'implication de Caux Seine aggro, la région et l'Education nationale (lycée Schuman du Havre et lycée Galilée de Rouen).
- + Planning de formation :
 - + **2024** : plan d'acquisition et de *sourcing*.
 - + **2025** : groupes pilotes pour tester les formations.
 - + **À partir de T3 2025 et 2026** : création des groupes de formation pour un démarrage en 2027.
- + 2 principaux sites de formation :
 - + Site principal de **Port-Jérôme** : UIMM et centre de formation (projet)
 - + Site du **Havre** : UIMM et Lycée Schuman Perret

Embauches et recrutements

- + Forte collaboration avec la Maison des Compétences et France Travail, avec d'excellents résultats :
 - + 3 réunions d'information collective (ICO) organisées : près de 200 participants et 87% d'intérêts qualifiés
 - + À venir d'ici l'été (*prévisionnel*) : **3 ICO mensuelles** – *dates confirmées ultérieurement*



2. Préparer et participer à l'enquête publique

S'informer

- + Mise à disposition des dossiers pendant la durée de l'enquête :
 - + En version **papier**, en mairie de Saint-Jean-de-Folleville.
 - + **Numériquement** et gratuitement à la préfecture de la Seine-Maritime, sur rendez-vous.
 - + **Numériquement dans les mairies** de La Cerlangue (76), Marais-Vernier (27), Lillebonne (76), Port-Jérôme-sur-Seine (76), Quillebeuf-sur-Seine (27), Saint-Nicolas-de-la-Taille (76), Tancarville (76), à leurs jours et heures habituels d'ouverture.
 - + Publication du dossier complet d'enquête publique et de l'avis sur le **site internet de la préfecture**.
- + Permanences du commissaire-enquêteur à la mairie de Saint-Jean-de-Folleville :
 - + **Lundi 10 juin** 2024 de 14h00 à 17h00 (ouverture)
 - + **Mardi 18 juin** 2024 de 9h00 à 12h00
 - + **Jeudi 4 juillet** 2024 de 14h00 à 17h00
 - + **Mercredi 10 juillet** 2024 de 14h00 à 17h00 (clôture)

A noter

Pour faciliter votre compréhension du dossier, **des fiches argumentaires** seront publiées sur le site internet de la concertation.

2. Préparer et participer à l'enquête publique

Participer

- + Dépôt des observations et propositions pendant toute la durée de l'enquête (anonymes ou non) :
 - + sur le **registre dématérialisé** à l'adresse : <https://www.registre-numerique.fr/eastmancenstjeanfolleville-seine-maritime> ;
 - + sur le **registre papier** disponible en mairie de Saint-Jean-de-Folleville;
 - + par **courrier électronique** à : eastmancenstjeanfolleville-seine-maritime@mail.registre-numerique.fr ;
 - + par **courrier en mairie** de Saint-Jean-de-Folleville, à l'attention du commissaire-enquêteur.

Suites de l'enquête publique

- + Le commissaire-enquêteur remet dans un délai de 8 jours au maître d'ouvrage un **procès-verbal de de synthèse** récapitulant les éléments principaux issus de l'enquête publique, accompagnés des observations ou interrogations qui en découlent encore le cas échéant à ce stade.
- + Les **réponses éventuelles du maître d'ouvrage** au PV de synthèse sont transmises dans un délai de **15 jours maximum** au commissaire-enquêteur.
- + Le commissaire-enquêteur transmet son **rapport**, ses **conclusions** et **avis motivés** à la préfecture dans un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête.
- + Ces documents sont consultables par le public pendant un délai **d'un an**.

3. Suivre les avancées du projet

Grâce aux outils numériques...

- + La **newsletter** sera maintenue et élargie aux nouveaux inscrits et parties-prenantes du territoire.
- + Le **site internet** de la concertation restera le site référence du projet d'Eastman en Normandie, régulièrement alimenté et mis à jour avec les dernières actualités.

... et aux points d'ancrage locaux

- + La **Maison d'Eastman**, située à Port-Jérôme-sur-Seine restera un point d'ancrage local ouvert au public.
- + **L'exposition de Caux Seine agglo** à la Maison des Compétences de Lillebonne sur les grands projets du territoire : 'Process et métiers de demain'.





Questions



4.

Conclusion et cocktail de clôture